



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Cinquantenaire des débarquements de la Libération

Question écrite n° 6160

### Texte de la question

M. Georges Sarre appelle l'attention de M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre sur la mission du cinquantenaire des débarquements de la Libération de la France, créée le 2 septembre 1992 par le Gouvernement précédent. Cette mission a pour vocation de promouvoir et de coordonner des initiatives rendant hommage aux combattants qui ont œuvré à la libération de la France entre le 6 juin 1944 et le 9 mai 1945. Quelques mois seulement avant le cinquantième anniversaire de cette période glorieuse de l'histoire de France, il est important que le souvenir des sacrifices endurés pour la restauration de la souveraineté de notre pays et des libertés fondamentales soit rappelé aux générations présentes. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les actions menées à ce jour par cette mission ainsi que les projets qu'elle envisage de soutenir dans la perspective du cinquantième anniversaire des débarquements et de la libération.

### Texte de la réponse

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre en tant que président de la mission du cinquantenaire des débarquements et de la libération de la France a, dès cette année, soutenu plusieurs manifestations dont la plus importante a été la commémoration du cinquantenaire de la libération de la Corse en septembre. En 1994, la mission mettra en œuvre les commémorations du 6 juin qui réuniront les huit chefs d'État et de gouvernement des pays alliés qui ont participé au débarquement en Normandie. Elles donneront lieu à une manifestation internationale, des manifestations binationales et un spectacle le soir à Caen. En outre, durant les deux prochaines années, en liaison avec le ministre des anciens combattants et victimes de guerre, la mission coordonnera et soutiendra différentes actions, du débarquement de Provence aux libérations de villes, sans oublier des hommages à la Résistance, au martyr d'Oradour-sur-Glane, au retour des déportés, sans que cette liste ait un caractère exhaustif. Une commission accorde le label de la mission aux actions artistiques, culturelles ou pédagogiques qui lui semblent dignes de commémorer ou d'enseigner aux jeunes générations ce que fut ce temps fort de notre histoire. Une lettre d'information, en cours de réalisation, établira une première liste des actions et des projets de la mission du cinquantenaire en donnant une vue d'ensemble du rôle qu'elle jouera en 1994 et 1995.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sarre Georges](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6160

**Rubrique :** Cérémonies publiques et commémorations

**Ministère interrogé :** anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 septembre 1993, page 3132

**Réponse publiée le** : 29 novembre 1993, page 4249